



MODE D'EMPLOI DUODAY

- Vous êtes employeur et souhaitez accueillir une personne handicapée dans votre association/entreprise:

⇒ **Définir les postes à proposer :**

Au sein de votre administration/entreprise, **définissez le ou les poste(s)** que vous désirez proposer à un stagiaire en situation de handicap. Parlez-en avec les membres de votre équipe afin de **définir un tuteur** pour accueillir et accompagner le stagiaire durant la journée.

⇒ **Renseigner le formulaire en ligne :**

Vous devez renseigner le formulaire présent sur la plateforme internet :
<https://www.duoday.fr/candidature-entreprise/>

Lien direct : « [Je souhaite accueillir un duo](#) »

A réception du/des formulaire(s) sur la plateforme internet, l'équipe du DuoDay© prendra contact avec vous pour étudier le projet, répondre à vos questions et rechercher les partenaires adaptés le cas échéant.

⇒ **Constituer le duo :**

Lorsque le duo est possible, une rencontre préalable est organisée entre l'entreprise / administration et le candidat, afin de valider son adéquation et son organisation pratique.

La contractualisation d'un duo prend la forme d'une **convention de stage**, qui n'engage pas ces acteurs au-delà du duo. Selon les profils des candidats, la nature juridique du document contractuel peut toutefois varier (demandeurs d'emplois, étudiants, travailleurs en ESAT...).

Pour toutes précisions, contacter mon conseiller **Yanis BACHA** en charge du projet :
yanis.bacha@pm.gouv.fr et 07-86-87-98-05.

⇒ **Evaluer l'action :**

A l'issue du jour des duos, des évaluations seront réalisées auprès des entreprises / administrations et des candidats.

WWW.DUODAY.FR



DuoDay